

## Étapes de communication et de transfert de la Croix Bleue vers SSQ Assurance

Les principales étapes sont:

- **25-28 mai - Hydro-Québec** : Envoi d'une lettre personnalisée à chaque assuré(e) expliquant les étapes à venir et les actions à prendre.

### **1er Juin - SSQ Assurance:**

Ouverture du site [ssq.ca/hydro-quebec](http://ssq.ca/hydro-quebec) en mode informationnel seulement, pas transactionnel

Ouverture du centre d'appels de SSQ (1 877 651-8080)

**Entre le 8 et le 10 juin - APRHQ** : Envoi du journal Action à tous les membres APRHQ ayant une adresse courriel. Des copies papier seront envoyées par la poste aux autres membres (env. 2500). La lettre avec le lien pour le journal sera également transmise aux associations territoriales afin qu'elles la distribuent à leurs membres.

Le journal sera disponible dans la zone publique du site web de l'APRHQ.

Une Foire aux questions ainsi que plusieurs outils et documents seront accessibles sur la page de groupe Hydro-Québec-SSQ et sur le site [aprhq.qc.ca](http://aprhq.qc.ca)

**Fin juin - SSQ Assurance** : Envoi aux assurés par la poste de la trousse de bienvenue avec la nouvelle carte d'assurance et les instructions pour créer le compte en ligne.

### **1er juillet - SSQ Assurance** : Site en mode transactionnel.

Les appels concernant les assurances seront dirigés au centre d'appels de SSQ Assurances (1 877 651-8080). Le centre de services RH ne répondra plus aux appels concernant les assurances collectives.